

Tel que mentionné dans des bulletins de nouvelles antérieurs, l'Exécutif de l'AUC s'est embarqué dans un plan stratégique quinquennal. L'un de ses objectifs est de développer et de mettre en place un plan d'affaires de promoteur de la santé. La réalisation de cet objectif positionnerait l'AUC en tant que voix de toutes les questions urologiques au Canada

Qu'est-ce que cela veut dire exactement? Où l'AUC trouve-t-elle sa place dans tout cela? Une étude effectuée en 2007<sup>1</sup> a démontré que, parmi les résidents en urologie, 68 % croient que le rôle d'un promoteur de la santé est un rôle important dans la formation en résidence et dans l'exercice urologique.

Connaissant son importance, comment l'AUC peut-elle mettre cet idéal en pratique?

Selon le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, le rôle d'un promoteur de la santé inclut l'identification « des éléments déterminants de la santé qui affectent un patient, afin d'être capable de contribuer efficacement à l'amélioration de la santé des individus et de la société au Canada ». Dans ce domaine, les brochures Info-patients de l'AUC répondent à ce besoin. Elles sont disponibles auprès des membres de l'AUC (comme avantage aux membres) dans le but d'être distribuées aux patients. Elles sont rédigées de façon informelle, et dans un ton qui n'est pas scientifique, afin de pouvoir parler directement aux patients. Les brochures couvrent aussi bien les descriptions des maladies que les instructions de sortie d'hôpital. Selon un récent sondage de l'AUC, ces brochures se sont illustrées comme partie importante des soins et de l'éducation auprès des patients.

Une autre initiative récente de l'AUC, qui a contribué à l'amélioration de la santé de la société, est le site d'information en urologie – [www.uroinfo.ca](http://www.uroinfo.ca). Ce site est en train de devenir le lieu « où il faut aller » pour les patients. L'information de ce site est rédigée par les membres de l'AUC. Le but de ce site est d'être la source d'informations « honnêtes et équilibrées » au sujet de l'urologie. Le site [uroinfo.ca](http://uroinfo.ca) est ouvert au grand public, aux patients et aux membres de leurs familles.

L'un des autres aspects du rôle de promoteur de la santé est de reconnaître et de répondre aux « questions, mises en place, circonstances ou situations où la promotion de la part des patients, des professions ou de la société est appropriée ». L'AUC travaille avec acharnement pour remplir ce rôle. L'an dernier, la controverse entourant le dépistage du taux de PSA a bien démontré l'importance que l'AUC réponde aux questions – en provenance à la fois de nos patients et du public. Nous utiliserons de nombreux outils pour nous adresser au public lorsque ces questions de santé surviendront.

Le plaidoyer est fondamental dans la promotion de la santé. L'AUC prend sa place en tant que promoteur de la santé au Canada. Nous anticipons avec plaisir de partager nos initiatives avec vous.

## Référence

1. Leveridge M, Beiko D, Wilson JW, et al. Health advocacy training in urology: a Canadian survey on attitudes and experience in residency. *Can Urol Assoc J* 2007;1:363-9.

*Jerzy B. Gajewski, MD, FRCSC*

Président  
Association des urologues du Canada  
[president@cua.org](mailto:president@cua.org)

